

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations , sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Henri Auguste Adrien Jean Baptiste De Biber , sergent-major au 5^e régiment de Ligne.

(Voir le N° 215 de la Chambre des Représentants, session 1846-1847.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Thionville (France), le 11 avril 1825. Son père, qui était né à Munsbach (Luxembourg), est décédé en 1832 au service Belge. Quant à lui, après avoir été élevé à Eich, près Luxembourg, il entra, à l'âge de quatorze ans, le 10 septembre 1839, au service Belge, en s'engageant comme soldat au 6^e régiment de Ligne, caporal le 1^{er} décembre suivant, caporal-fourrier le 1^{er} août 1840, le 21 octobre il fut nommé sergent-fourrier. Son frère, Antoine-Jérôme, sous-lieutenant au même régiment, obtint la naturalisation ordinaire le 11 mars 1842.

Il résulte d'une lettre de M. le Ministre de la Guerre, en date du 24 mai 1847, que le pétitionnaire, actuellement sergent-major, est passé depuis le 11 avril dernier au 5^e régiment de Ligne; ce haut fonctionnaire le considère comme digne, par sa bonne conduite et sa manière de servir, de la faveur qu'il sollicite.

Les autorités consultées estiment que sa requête mérite d'être accueillie.

Cette demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 16 mars 1847, à la majorité de trente-six suffrages contre quinze.

J. VANSCHOOR, Rapporteur.